XXe ANNÉE — N° 6827 — LUNDI 12 JUILLET 1909

LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672

5 CENTIMES

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie Française.

BIJOUX PERDUS

Il ne s'agit pas de colliers, ni de bracelets. Il y a d'autres bijoux que les bagues serties de diamants et les boucles d'oreilles en perles fines.

Relisez ce simple « fait-divers » que les journaux contaient ces jours derniers :

Hier, vers 8 heures, un terrible accident s'est produit passage du Châtelet, aux Epinettes.

Des enfants jouaient le long du chemin de Ceinture, lorsque l'un d'eux, René Venceret, 10 ans, grimpé sur la grille de l'embranchement menant aux docks de Saint-Ouen, fit un mouvement, perdit l'équilibre et vint tomber sur des câbles électriques à haute tension.

Des passants assistèrent alors à un horrible spectacle : le corps de l'enfant sautait, sursautait sur les câbles.

Un jeune homme se précipita au secours du pauvre petit, mais au moment où il le saisissait, il fut électrocuté à son tour.

Et ce furent alors deux corps que l'on vit en proie à d'horribles convulsions. En hâte, on était allé prévenir les pompiers. Mais, pétrifié par l'horreur du spectacle qu'offraient le corps du jeune homme et celui de l'enfant, sautant et tressautant sur le câble, un autre passant voulut se dévouer et tenta de leur porter secours. Le même sort l'attendait.

Tous les trois furent isolés par les pompiers accourus, dont le premier soin fut d'arrêter le courant électrique. Malheureusement, l'enfant et les deux dévoués passants expiraient pendant qu'on les portait au poste de police du quartier des Epinettes.

L'identité du premier sauveteur n'a pu être établie. Le second sauveteur se nomme Jean-Baptiste Mulet, 28 ans.

La famille de ce dernier, et celle du jeune René Venceret furent prévenues par les soins de M. Mulnier, commissaire de police, du terrible malheur qui les frappait.

La reconnaissance des cadavres donna lieu à des scènes déchirantes.

Voilà le bijou, le bijou de prix.

Relégué aux dernières colonnes d'un quotidien, pour le lecteur (qui réfléchit si peu aux premières pages, pas du tout aux dernières) il est vraiment perdu.

Et pourtant !

Cet héroïsme spontané de deux hommes pour sauver un enfant, cet instinct de dévouement qui n'eut pas besoin de réflexion pour se terminer, qui est passé à l'acte sans savoir s'il y avait risque de blessure ou de vie, de quelle pure et forte lumière il rayonne !

Aucun joyau, si fascinant qu'il fût, n'eut jamais la splendeur de cet oubli de soi.

Ouvriers, ils allaient à leur travail. La journée devait ressembler aux autres, faite du labeur habituel et des haltes régulières.

Ils y allaient gaiement, heureux de vivre et de faire vivre leur femme, leurs enfants ou leurs vieux parents.

A quoi pensaient-ils, dans la fraîche atmosphère de ce matin ensoleillé ? Nul ne le saura.

Mais il y avait dans leur âme cette puissance de générosité, si grande chez ceux qui ont la vie dure, si tendre à s'apitoyer sur le mal d'autrui, si prompte à porter secours : joyau des âmes restées neuves et droites, et dont on peut dire, lorsqu'elles ignorent Dieu, le mot du poète :

Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne.

Et lorsqu'ils ont vu cet Innocent, victime de la force brutale, jouet du fluide meurtrier, se tordre dans ce qu'ils croyaient être encore des convulsions de douleur, il se fit en eux, à leur générosité native, un appel si fort, que la réponse fut immédiate.

Réponse de mort et de vie.

Que le danger fût grand, que la mort fut portée là, sans doute, ils ne s'en doutèrent pas.

Deux fois trompés, ils ne virent pas qu'il était trop tard, ils ne savaient pas que toute action directe était illusoire et fatale.

S'ils l'avaient su, peut-être fussent-ils restés là, spectateurs inertes en face de l'impossible.

Ils allèrent de l'avant, avec la conscience d'un risque réel, avec la confiance dans le succès : car le dévouement instinctif joint toujours l'audace, à la générosité.

Leur espoir fut trompé. La récompense qu'ils visaient, le salut de ce pauvre gosse inconnu, ils ne l'ont pas eue.

Mais je connais trop le grand cœur du Maître divin qui pèse le bien et le mal pour ne pas croire fermement qu'il eut vers cet héroïsme en habit de travail un élan de sa miséricorde. **Bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde.**

Je crois fermement que ces braves gens ont trouvé leur salut dans cette catastrophe, et leur vie, l'éternité, dans cette mort.

B. L. R.

ECHOS

VÉRIFIEZ VOS PIÈCES D'OR

On signale sur divers points de la région une fraude qui se commet surtout sur les pièces d'or de 10 francs.

Elle consiste en une rognure qui enlève sur la tranche la moitié du bord ponctué.

Une pièce ainsi rognée perdrait 25 centigrammes, une autre 50 de son poids.

La tranche est refaite avec assez d'habileté pour qu'on ne puisse reconnaître la fraude de ce côté. L'examen doit porter sur la face et le revers, si le cordon ponctué n'est pas entier, il faut n'accepter la pièce qu'après en avoir pris le poids.

On sait que chaque pièce de dix francs pèse 3 grammes 20 centigrammes.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Bien que le temps pluvieux d'avril et du mois dernier ait quelque peu contrarié récoltes et couvées, il est à peu près certain que l'ouverture de la chasse pourra avoir lieu dès le dimanche 15 août, pour une première zone importante, comprenant la plupart des départements du Midi.

M. Ruau vient d'envoyer une circulaire de consultation sur cette date aux préfets et inspecteurs des forêts, et plusieurs ont déjà fait prévoir, après une enquête sommaire dans leurs départements, une réponse affirmative.

Si donc la date du 15 août est adoptée pour l'ouverture dans le Midi, il est probable qu'une deuxième zone, formée par les départements du Centre, pourra chasser dès le premier dimanche du même mois.

Quant à l'ouverture aux environs de Paris et dans la région du Nord, elle n'aurait vraisemblablement lieu que le 5 ou peut-être même le 12 septembre, précédant d'une quinzaine de jours celle de l'Ouest.

LE CURAGE DE LA RACHE

Ces jours-ci, dès que les devis seront définitivement approuvés, le syndicat de dessèchement de la Scarpe fera mettre en adjudication les travaux de curage du courant de la Rache, partie comprise entre Marchiennes et Pont-de-la-Deûle.

La Compagnie des Mines de l'Escarpelle participerait pour moitié dans la dépense.

Voir plus loin :

les Nominations dans la Légion d'Honneur et les Dépêches de la Nuit

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ASSOCIATION des Anciens Elèves des Frères DE BEAUCAMPS

Les anciens élèves du Pensionnat des Frères Maristes de Beaucamps, que la persécution a fermé en 1903, ont tenu cette année, comme les années précédentes, à se réunir. Leur réunion générale annuelle a eu lieu à Beaucamps, chez M. Defives Augustin.

A dix heures, ils assistaient, nombreux, à la messe annuelle, célébrée en l'église paroissiale par M. l'abbé Mortreux, curé de Beaucamps, pour le repos des âmes des fondateurs et bienfaiteurs des P. Frères de Marie, des membres honoraires de l'Association, des anciens élèves et professeurs décédés, cérémonie touchante pour tous.

Après la messe, les anciens élèves de Beaucamps, que la population accueille toujours si bien et si cordialement, se sont rendus dans une des salles de l'estaminet Defives, où l'Association a fait, il y a six ans, transporter les deux beaux tableaux d'honneur sur lesquels figurent les lauréats en excellence depuis plus de cinquante ans.

L'assemblée était présidée par M. G. Wattel, président de l'Association, maire de Bois-Grenier.

M. Léon Mille, secrétaire, conseiller municipal d'Aniche, a lu le procès-verbal de la dernière réunion générale et le compte-rendu des travaux de la Commission pendant l'année.

M. Flouret, trésorier, a fait connaître l'état des finances. Les comptes et rapports ayant été approuvés, l'assemblée délègue M. Beugue pour la représenter au Congrès régional des Amicales de l'E. L. Catholique (primaire et secondaire classique), qui doit avoir lieu à Roubaix le 18 juillet prochain.

La Commission, composée de douze membres, est renommée pour deux ans, et les membres du bureau sont priés de conserver leurs fonctions respectives.

M. Louis Desrousseaux, à la demande de M. Flouret, est nommé trésorier, en remplacement de ce dernier, avec M. Charles Desrousseaux, son frère, comme trésorier-adjoint. Tous deux entrent immédiatement en fonction.

L'ordre du jour est continué.

Un ancien fait connaître que la distribution des prix au Pensionnat des Maristes de Péruwelz a lieu le 27 juillet prochain ; il compte y rencontrer quelques amis.

Il fait également connaître la situation morale de la Congrégation des Maristes, qui, la première, eut à supporter tout le poids de la persécution.

Le nombre de diocèses dans lesquels exercent les Maristes est actuellement de 170, dont 90 en Europe et 80 hors d'Europe.

Les écoles, au nombre de plus de 700, sont réparties comme suit : Europe (sans la France), 165 écoles ; Belgique, 36 ; Bulgarie, 2 ; Espagne, 74 ; Grèce, 2 ; Angleterre, 25 ; Italie, 12 ; Suisse, 2 ; Turquie d'Europe, 10 ; Afrique, 14 ; Amérique, 126 ; Asie, 39 ; Océanie, 42.

Heureux ces pays, pour lesquels la liberté n'est point un mot de façade !

Il serait trop long ou, mieux, la place manquerait pour donner également tous les détails concernant le Pensionnat de Notre-Dame de Bonsecours, de Péruwelz, qui renferme 250 élèves et dans lequel l'enseignement commercial, l'enseignement professionnel sont donnés avec des cours techniques et des ateliers de travail du bois et du fer, et dont les examens de fin d'année vient de classer première cette maison de tout premier ordre.

L'enseignement agricole y a aussi sa grande part, et les résultats acquis donnent pour l'avenir une garantie aux familles qui veulent bien confier leurs enfants et leurs jeunes gens dans ce pays très sain par excellence, qui se prête merveilleusement à ces études.

M. le président félicite le camarade de sa communication, qui fut d'ailleurs très applaudie, et qui eut pour mission de toute l'assemblée de saluer en son nom ces grands Français que des hommes injustes et méchants ont chassés pour mieux les dépouiller ensuite, et que leurs anciens n'oublient pas.

Au dîner, qui a suivi, étaient assis à la table d'honneur MM. G. Wattel, président; M. Descamps E., membre fondateur, maire d'Ennetières ; M. Desbonnets, maire de Beaucamps ; M. Flouret H., trésorier ; M. Mille L., secrétaire, conseiller municipal d'Aniche.

Au dessert, M. Wattel prononce une allocution fort bien tournée et dans laquelle la virilité du langage ne le cédait en rien aux phrases que son grand cœur de chrétien et de patriote français sait tirer dans un passé qu'il sait aussi reconnaître avoir été préparé et formé par les vrais éducateurs que la France, la véritable France, un jour qu'elle se sera ressaisie rappellera, si nous savons travailler pour préparer l'avenir, dit-il, que Dieu seul arrêtera.

La salle fit une ovation à son président en entonnant en son honneur un vivat, chanté par toute l'assemblée.

Quelques anciens répondent, et arrive bientôt le moment de se séparer.

La réunion a été belle, et M. le président, avant de quitter la salle, demande aux anciens de venir tous les ans, de plus en plus nombreux, et d'aller surtout dans les familles pour recueillir de nouvelles adhésions.

La séance est ensuite levée.

SAINT-CYR

Liste des candidats à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1909, ayant composé dans les divers centres, admis à subir les épreuves orales :

Albord, Almeyda, Amanrich, d'Amphernet, André, d'André, d'Antin Tournier de Vaillac, Ardoin, d'Arman de Pouydraguin, Artaud de La Ferrière, Aubry, Aurran, Aymé.

Bacqué, Badenhuyer, Baju, Baldy, Barbaza de Laboloterie de Boisseson, Barbaud, Bardot, Barraud, Bassé, Batailliard, Batigne, de Batz de Trenquelléon, Baurès, de Bazelaire de Ruppierre, Beau, Béhier, Bellot, Bergeat, Berlon, Bertrand, Bétant, Béthouart, Bicaje, de La Bigne de Villeneuve, Bignon, Billandeau, Blulal, Bonne, Bonnef, Bonnet, Bonnin de La Bonninière de Beaumont, Bornex, Boscheron, Boucley, Bouet, Bourdeau, Bourier, Bourion, Bourlais, Bousquet, Boutami de Lavillèon, Bouvier de Lamotte, de Cepoy, Bouvresse, Braconnot, de Braquilanges, de Brauer, Brault, Bray, de Brion, Brouard, Bruyant, Berton.

Caillet, Calley, Calvet, Capoulun, Carré, Catala, Cauchois, Cendre, Chalamon de Bernardy, Chaumeaux, Chavanne, Chénoriot, Chevel, Chrétien, Citoen, Clap, Claveau, Colin, Collard, Collilison, Colomb, Constantin, Cornet, de Cotton, Crolard, Cronet de la Faye, Crussard.

De Dampierre, Daniel, Darnoux, David, Decoux, Dégallier, Delahaye, Delaunay, Delhumeau, Delmotte, Delon, Demouzin, Desalet, Désiré, Dessel, Dieuzeaux de Lavergne, Dillé, Doldie, Dourault, Dot de Lasmurs, Doublet, Ducreux, Dumoug, Dupont, Durroux, Dufait, Duluc, Dumas, Dupont, Durel, Durieux, Durderin, Duval du Fraville.

Elie, Enry.

Fauvel, Ferrand (P.-G.), Ferrand (P.-M.-J.-F.), de Feydeau de Saint-Christophe, Flajollet, Fleury, Floret de la Folive de Joux, Fondi de Niort, Fourcade, Françon, Frater, Frutier.

Gallend, Gardin, Gauché, de Gaulle, Gerbaud, Gioquel des Touches, Giffot, Gilson, Giordani, Girard de Saint-Géraud, Goby, Godelle, Goudon, Grégoire, Griffaton, Guichard, Guillot, Guillaume, Guilleminot, Guillermet, Guiot, Guitard, Guyard, Guyot (F.-E.), Guyot (R.-Ch.-Alb.).

D'Halewyn, Hellier, Henriet, Herreman, Homberg, Hornez, Houdaille, Huchet de Quénetain, Hugon (M.-A.-P.), Hugon (M.-J.-M.), Humbertclaude, Isard (J.-F.-J.), Iriart (P.-E.-M.), Janniot, Jacquin, Jamaux, Jannot, Jannot, Japiot, Jarrousse de Lagorie, Jégou du Laz, Jochaux du Plessis, Joppé, de Jouda de Vaux-de-Folletier.

Joyau, Juin, Jullien, Juillet.

Kemlin, Kerné, Kieffer (G.-R.), Kieffer (M.-A.), Krauss.

Laborie, Labrosse de Beval, Lacroix, de Cariès de Senilhes, Lagrange, de Laguiche, La Marle, Lamarque, Lançon, Languillaume, Laparre de Saint-Sernin, Laporte, Lasoaux, Lassègue, Laurent, Laval, Le Bègue de Germiny, Le Brix, Lecomte, Le Cour Grandmaison, Lefebvre, Le Gall, Legent, Legrand, Leloutre, Lemau de Talancé, Lemoine, Lemot, Lentz, Le Pelletier de Woillemont, Le Quesne, Leroux, Lescure, Levard, Levêque, Levot, Levrault, Leydet, Liébray, de Lignières, Liotard, Loyer, Lubin, Luc.

Magny, Maire, Maisse, Maix, Mancaron (R.-M.), Mancaron (R.-A.), Marchal, Marcus, Mariani (J.-X.-J.-P.), Mariani (V.-J.), Mariot, de Marolles, Martin (J.-E.-M.-D.), Martin (M.-V.-G.), Marx, Masclon, de Massey, Mattou, Maugnion, Maurel (J.-A.-L.), Maurel (L.-G.), Mayet, Mayaud, Menesté, Méjat (L.), Méset (P.-M.-J.), Mercadier, Mercier de Sainte-Croix, Méric de Bellefon (H.-R.-M.), de Méric de Bellefon (P.-L.-G.-M.), Mermet, Meyer, Michelin, Micouville, Mignon, Milloux, Millour, Milon, Mizard, Moinier, Molinié, Monroe du Rio, Montaigu, Montmorand, Moreau, Morel, Morice, Morin-Pons, de la Motte, Moulier, Muiot, Munier, Muscatelli.

Naudin (M.), Naudin (M.-E.-J.), Nepveu, de Nompère de Champagny.

Ogier, Olliaris, Orpho-Galliard, d'Orsetti, d'Ortoli, Ott.

Patasse, Paquelier, Paris, de Paul, Paulin, Peccioli, Pellé-Desforges, Pénicaut, Péruzin, Pérler d'Hauterive, Péronnet, du Perron de Revel, Petit, Picart, Pilot, Pieyre, Pillot, Pinel, Piot, de Plan de Sieyès de Veynes, Poilpré, Pougin de la Maisonneuve, Prax, Préault, Provot-Troulland.

Rabusson, Rast, Raison, Ravignon, Rech, de Regnauld de Lannoy de Bissy, Reguery, Richard (J.-Et.), Richard (J.-E.-E.), Richard (M.-C.-V.), de Richemont, Robert, Roche (J.-P.), Roger Dard d'Espinay, Romand, Romazzotti, Roppert, Rotgé, Rouhaudi, Rouillon de Gironville, Rouquet, Roussel, Rousselet, Roux, Rouzé, de Royer Dupré.

Saglio, de Sailly, de Saint-Thibault, Salel de Chastanet, de Salvet de Fouchécourt, Saur, Schlesser, Schwartz, Séjourné, Simon, de Sèze, Sicard, Simon, Simonin, Sordet, Soulet, Soyer, Sudre.

Tatigny, Terris, Tétu, Thomas, Thoré, Thouroude, Thouvenin, Tissayre, Tixerant, Tourangin, de Tournadre, Touzet du Vigier, Tremeau, Trézenem, Tristani, Trouiller, Truchot, Turquin.

Vacheraud, Veilhé, Valentini, Vallée, Valugne, de Vasselot de Regné, Vautrain, Ventre, Vézier, Vicq, Vigeol, Vignon, Vincenot, Vincent, Vinot, Visbecq, de Visme, Vouzelle.

Walbert, Watteau, Weber, Welschinger.

D'Ytumbide, Yvernay.

SÉNAT

Séance du 11 juillet

M. ANTONIN DUBOST préside.

On vote sans discussion.

1° Une proposition tendant à décerner des décorations dans la Légion d'honneur à l'occasion de l'inauguration du monument international élevé en l'honneur de Lamarck et de la statue et du bicentenaire de Buffon ;

2° Une proposition de M. Couyba, relative à la protection du droit des auteurs en matière de reproduction des œuvres d'art ;

3° Un projet approuvant le règlement et les tarifs arrêtés par la conférence télégraphique internationale de Lisbonne ;

4° Une proposition tendant à la modification de l'article 206 du Code d'instruction criminelle.

LA RÉORGANISATION DE L'ARTILLERIE

On reprend la discussion du projet relatif à l'augmentation et à la réorganisation de l'artillerie.

M. PIERRE BAUDIN a la parole. Dans la Commission de l'armée, il s'est prononcé contre le projet de loi ; il vient expliquer pour quelle raisons.

Toute réforme importante dans l'organisation de l'armée est en effet en connexion étroite avec un problème financier. C'est à ce point de vue que l'orateur s'est placé et entend se placer pour apprécier la loi.

Il est partisan des batteries de six pièces parce que ce système ne coûterait pas plus cher que celui des batteries à 4 pièces et donnerait plus de canons.

M. BAUDIN n'insiste pas d'ailleurs, sur la préférence à accorder à l'un ou l'autre système, il veut surtout traiter la question des dépenses que le projet impose à l'Etat. Après les avoir successivement passées en revue, il établit qu'il y a lieu de tabler sur un chiffre de cinq millions.

Le pays ne repousse pas les crédits qui lui sont demandés, quand on établit qu'ils sont nécessaires.

Il profite de la circonstance, pour faire une critique de la situation financière actuelle.

M. de MONTFORT, qui succède à M. Baudi, se déclare partisan des idées développées par le général Langlois. Il dit que la batterie de 4 pièces n'est pas viable. Il s'étonne que le Gouvernement ait cru devoir faire de cette question d'ordre purement militaire, une question politique.

M. PICQUART, ministre de la guerre, explique qu'il s'est attaché surtout à réaliser l'augmentation de l'artillerie, sans nuire au recrutement des autres armes.

Mais la caractéristique du projet réside dans la préférence donnée à la batterie de 4 pièces sur la batterie de 6 pièces.

La batterie de 4 pièces a été préférée en raison des expériences faites en 1906 et 1908, qui ont démontré que la batterie de 4 pièces réalisait un type supérieur pour l'instruction et pour le combat.

Le ministre de la guerre continue :

La batterie de quatre pièces est une batterie essentiellement maniable, elle est d'un type parfait au point de vue du commandement du tir et du ravitaillement.

Quant au nombre de pièces par corps, le ministre spécifie le chiffre de 120 pièces.

M. PICQUART estime que la question du casernement n'est pas corrélative de la création des régiments.

Sur les 159 batteries nouvelles, dit-il, 94 peuvent être logées dans les locaux existants. Nous n'avons à nous occuper que de 65 batteries, de 90 hommes et 57 chevaux.

La dépense serait de treize millions. Les municipalités y concourraient pour une part ; la charge de l'Etat est évaluée à huit millions.

La réforme que je demande me paraît nécessaire tant pour le nombre des batteries que pour celui des régiments.

La discussion générale est close.

L'EXAMEN DES ARTICLES

Le Sénat passe à l'examen des articles.

Le général LANGLOIS développe son contre-projet qui vise la formation des batteries de 6 pièces.

Le général PICQUART en demande le rejet.

LE SÉNAT N'EST PAS EN NOMBRE

M. Pierre BAUDIN demande que le vote soit renvoyé à la prochaine séance.

M. BERENGER fait constater que le Sénat n'est pas en nombre.

Le Sénat s'ajourne à aujourd'hui 2 heures.

Séance levée à 6 h. 25.

Election sénatoriale du Cher

1er tour

Inscrits 699 — Votants 694

MM. Martinet, cons. g., rad.-soc	250	voix
Pajot, député, questeur de la Chambre, rad.-soc.	232	—
Debaune, dép. rad.	84	—
Robin, soc. indép.	61	—
Rodin, soc. unif.	70	—

2e tour

Votants 695

Martinet	344	voix
Pajot	341	—
Divers	10	—

Ballottage.

3e tour

Martinet	355 élu
Pajot	340

Il s'agissait de remplacer M. Girault, sénateur radical socialiste, décédé.

M. Girault, sénateur depuis 1885, a été réélu à chaque renouvellement partiel. Au dernier celui du 4 janvier 1903, M. Girault fut renommé au premier tour par 383 voix sur 683 votants, le second de la liste radicale.

LA LOTERIE de la Maison de Retraite des Artistes

LES LOTS DE 500 FRANCS

142 numéros gagnent chacun 500 francs :

1138948	1115625	3149558	835053	2519489
644524	330920	2840870	588482	1145034
4648847	4265044	1080455	330920	3840870
588482	1145034	4648847	4265044	1080455
3758324	1090259	2156916	3795909	2022555
2857672	3715199	3139855	1237454	4373140
2038606	2618454	4185261	1041263	441063
2515580	1921510	4549508	4329193	4200415
4550378	2102917	1915242	4419584	1158681
3991508	236841	3440242	603126	2602702
452634	390845	436649	1639214	43366
3208690	2173466			
330560	878296	2888296	793394	2682459
3910787	158469	1572073	2680768	2042266
1460036	248352	2351882	3619563	1222622
2755457	918459	3156633	4562171	899911
398085	3080052	871140	2057229	3880039
2715189	4020640	1595639	2818580	3898283
2897500	2012126	3421684	2311538	261294
260744	4621478	3872873	414360	3108401
2701710	4372230	3618336	563145	4158690
616740	1988836	3149636		
912872	4019700	1901168	3603889	901615
4162435	258326	2427033	4431035	3264987
394503	526263	1380043	1315018	1291705
209002	3447615	2172881	3229760	4191264
1077920	1110568	2449523	1933312	4309448
1391018	3061499	1012807	4299772	4613133
2482737	4508462	2883753	2109360	3710849
4206674	453718	1376656	1245707	781499
2692005	275645	2867450	627578	

Il y a en outre 1001 lots de 100 fr.

Le « Tour de France » CYCLISTE

Quatrième étape

Le départ de la quatrième étape Belfort-Lyon (309 kil.) a été donné à 2 h. 1/2 du matin.

Le temps est toujours très mauvais et les routes sont dans un état épouvantable, voire même à cerains endroits couvertes d'eau.

Parmi les italiens, Ganna, Galetti, Canepari, Brambili, Chiodi, Puglioli, Néri et Marchesi ont abandonné.

A deux kilomètres du départ le lot est déjà partagé en cinq pelotons.

Près de Beaume-les-Dames (66 kilomètres, le peloton de tête comprend une vingtaine de coureurs, Ménager, d'Amiens, s'échappe, seul François Faber parvient à le rattraper. Le peloton qui suit comprend Vanhouwaert, Duboc, Alavoine et Garrigou.

A partir de Besançon (97 kilomètres) une lutte sévère s'engage entre Ménager et Faber et dure jusqu'à Champagnat (214 kilomètres) où Ménager, pris de fringale, perd du temps à se réconforter pendant que Faber file à toute allure et prend une belle avance heureusement pour lui, car à l'entrée de Lyon sa chaîne casse et il est obligé de faire le dernier kilomètre à pied au milieu des acclamations.

1er, François Faber, à 1 h. 44 ; 2e, Ménager, 1 h. 54 ; 3e, Garrigou, 2 h. 09 ; 4e, Alavoine, 2 h. 12 ; 5e, Vanhouwaert ; 6e, Duboc ; 7e, Ernest Faber ; 8e, Fleury ; 9e, Christophe ; 10e, Maitron ; 11e, Ringeval ; 12e, Bettini ; 13e, Cruchon ; 14e, Zavatti, etc.

Il reste encore 3.249 kilomètres à parcourir en dix étapes.

Les Grands-Prix Cyclistes

Dimanche, sur la piste municipale de Vincennes ont été courues les séries et finale du Grand-Prix amateurs et les demi-finale et finale du Grand-Prix professionnels.

Grand-Prix amateurs. — Les séries ont été gagnées par : Shilles, Auffray, Texier, Demangel, Fabre, Segumaud, Maeder, Villepontoux, Poulain. — La première à la finale est revenue à Shilles; 2e Texier, à une longueur; 3e Auffray à 3 longueurs.

Grand-Prix professionnels (1000 mètres). — Première demi-finale. — 1, Dupré; 2, Major Taylor, à une longueur; 3, Moretti, relevé. Temps : 2 m. 22 s. 1/5. 200 mètres en 13 s. 2/5.

Deuxième finale. — 1, Friol; 2, Van den Born; 3, Mayer. Temps : 2 m. 12 s. 200 mètres en 12 s.

Troisième demi-finale. — 1, Rutt; 2, Poulain, à une-demi-roue; 3, Verri à 2 longueurs. Temps : 1 m. 36 s. 3/5. 200 mètres en 12 s. 1/5.

Finale. — 1, Emile Friol; 2, Rutt à une roue; 3, Dupré, relevé. Temps : 3 m. 12 s. 200 mètres en 12 s.

FEUILLETON N° 6

BARONNE ou COMTESSE

par Louise L'HERMITTE

— Oui, ma chérie, répondit Mademoiselle de Beauvoir, il y en aura pour tous nos amis. »

Mademoiselle de Beauvoir finissait sa phrase lorsqu'on vint annoncer que Mademoiselle était servie.

« Ah ! mon pauvre ami ! exclama Monsieur Jean, je crois que nous oublions de remplir envers toi les devoirs de l'hospitalité.

— Il n'est jamais trop tard pour exercer une bonne action, répondit Monsieur Maurice, et j'y ferai vaillamment honneur, car l'air de la campagne m'a déjà donné un formidable appétit. »

CHAPITRE VII

« Je suppose que tu as apporté ta valise bien garnie, dit après le dîner le comte de Beauvoir s'adressant à son hôte, et se frottant les mains avec une satisfaction qui lui était peu habituelle ; car je t'avertis que nous ne te rendrons pas facilement la liberté.

— C'est ce qui te trompe, mon cher Jean, répliqua le jeune homme, qui songeait précisément au même instant à ne pas trop prolonger sa visite à Presle. Je suis tout à fait au dépourvu, et la route poudreuse de Paris n'a pas donné du relief à ma toilette.

— Alors, je mets ma garde-robe à ta disposition, dit Monsieur Jean, car nous avons pour demain une excursion projetée dans les bois de Saint-Martin, et tu ne pouvais arriver plus à propos.

— Cela est certain, poursuivit Mademoiselle Madeleine, ce ne sera pas trop de deux cavaliers pour rassurer les jeunes filles contre les coups de boutoir des sangliers.

— Ah ! vous y allez en compagnie alors ? demanda Monsieur d'Arceau qui sentit soudain se réveiller en lui le désir de se trouver auprès de Danielle au moins encore une fois.

— Certainement, repartit la bonne demoiselle, Mesdames du Fresnoy et Mesdames d'Outremont sont de la partie, sans cela ce serait une promenade insignifiante. Nous irons déjeuner à la Pierre Turquoise, et nous reviendrons par le moulin ; les invitations sont lancées depuis plusieurs jours, et les jeunes filles s'en font une véritable fête.

— Mais alors, je reste ! s'écria Monsieur Maurice, je ne sais jamais résister à de semblables tentations. Des prés, des bois, l'air pur m'enivre, comme dans la chanson, ajouta-t-il en fredonnant.

— et le parfum de la Rose vous attire ; il est capiteux, repartit Mademoiselle Madeleine, en souriant finement.

— Vous pourriez bien avoir raison, reprit le jeune homme, enchanté de sentir de nouveau s'égarer les soupçons de la sœur de son ami. Mais ne croyez-vous pas qu'il serait mieux d'avertir ces dames que je suis de la caravane ? suggéra-t-il pris d'un léger remords, et fort inquiet à l'idée de se trouver en face de Madame d'Outremont, depuis qu'il avait subi son refus.

— Oh ! cela n'est point nécessaire, répondit le Comte Jean, ce n'est pas la première fois que vous vous trouvez ensemble, et à la campagne, un convive de plus est toujours une bonne aubaine.

— Je te remercie mon cher, de tes sentiments de bienveillance, répliqua Monsieur Maurice en s'inclinant plaisamment ; mais ces Dames sont un peu collet monté, et la grand'mère de Mademoiselle du Fresnoy pourrait bien n'être point du tout contente de voir le loup au milieu du troupeau !

— Allons donc ! dit en riant Monsieur de Beauvoir, tu n'es pas si terrible que cela ; pourvu que Mademoiselle Rose ne s'en plaigne pas, c'est l'essentiel. Quant aux dames d'Outremont je me charge d'excuser ton imprévu auprès d'elles.

— Ne vous mettez point en peine, Monsieur Maurice, dit la vieille demoiselle pour le convaincre, un charmant garçon comme vous n'est jamais de trop nulle part. »

Le Baron d'Arceau n'osa plus insister sur les convenances ; du moment qu'il était absous par ses amis, toute résistance devenait une impolitesse ; mieux valait laisser agir les circonstances.

« Voilà Fernande qui s'endort, dit tout bas Mademoiselle Madeleine, je vais aller la coucher, car demain il faudra nous mettre en route un peu à bonne heure, pour goûter la fraîcheur des bois.

— C'est un congé que tu nous donnes, Madeleine, répondit Monsieur de Beauvoir en regardant son ami, je plaide cependant pour la permission de dix heures ; faisnous, s'il te plaît, apporter des cigares, mais que cela ne t'empêche pas de te retirer, Maurice et moi avons encore envie de causer.

— Ne dites pas trop de mal des absents, répliqua la bonne Demoiselle, en emportant l'enfant endormie dont la jolie tête blonde se laissait aller délicieusement sur ses bras.

Lorsqu'elle passa près de son père, Monsieur de Beauvoir se leva sans faire de bruit, et s'approchant doucement de Fernande, il lui mit un baiser au front.

« Cher petit ange, murmura Monsieur Maurice, elle mérite bien le bonheur qui l'attend ».

Les deux amis restèrent ensemble fort avant dans la soirée. Ils épuisèrent vingt sujets différents ; mais ni l'un ni l'autre ne toucha de nouveau à celui qu'ils redoutaient de traiter.

« Allons, bonne nuit, dit enfin le Comte Jean, en conduisant le jeune ingénieur à sa chambre, je désire que tu ne fasses que des rêves heureux sous mon toit.

— Et surtout que la promenade de demain soit belle répliqua, Monsieur Maurice, elle en sera le complément ».

Le jour suivant, l'aube paraissait à peine, que Mademoiselle Madeleine était déjà sur pied, il s'agissait de tout préparer, afin que ses invités puissent trouver non seulement le plaisir, mais encore le confortable, qui manque presque toujours en semblable occasion.

Le temps promettait d'être splendide, et lorsque de son côté Danielle s'éveilla, le soleil filtrait au travers de ses persiennes, et se jouait en barres d'or sur la tapisserie de sa chambre donnant un air de fête à tout ce qu'il touchait.

Elle s'empressa de le laisser entrer en ami de la maison, et son premier mouvement fut de se pencher au dehors, pour mieux jouir du début de cette aurore séduisante.

Le sommeil avait emporté ses soucis de la veille, et ses yeux limpides et brillants semblaient interroger le ciel sur ses belles promesses.

La rosée pendait encore en gouttelettes aux feuilles des arbres, et brodait de perles blanches les pétales des roses grimpantes qui fleurissaient presque sous sa main, entourant toute l'ouverture de sa fenêtre.

Sa matinée à raies bleues négligemment attachée laissait voir son cou élégant et pur comme le duvet du cygne.

Ses bras finement modelés ressortaient de sa manche garnie de dentelle, et s'étendaient avec grâce pour assujettir les volets que le feuillage repoussait.

La brise, en se levant, soufflait dans ses cheveux dénoués, et formait autour de son front une auréole de boucles légères.

On aurait dit une jolie bouquetière ouvrant son échoppe embaumée pour servir de modèle à un peintre flamand.

A qui souriait Danielle ? elle-même l'ignorait, son cœur chantait une vieille chanson sans paroles, que toute jeune fille dit à son tour quand revient le printemps et la saison des fleurs.

Etait-ce le charme de courir les bois avec Rose, qui lui mettait la joie dans le regard ? Sans doute, car à cet âge tout est plaisir, même ce qui plus tard ressemble à une fatigue.

Enfin après avoir respiré longuement quelques boutons entr'ouverts, tout imprégnés de la fraîcheur matinale, elle songea qu'il était temps de s'apprêter pour le rendez-vous qui devait avoir lieu chez le comte de Beauvoir.

— Je vais me hâter de me vêtir, dit-elle joyeusement et j'irai relancer Rose, qui n'a jamais fini de se parer. Puis fermant avec précaution la fenêtre pour ne point froisser les tiges qui y étaient suspendues, elle mit sa résolution en pratique.

Peu d'instants après Mademoiselle d'Ou-